

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ BOTANIQUE

DE LYON

TOME XXXV (1910)

NOTES ET MÉMOIRES

COMPTES RENDUS DES SÉANCES

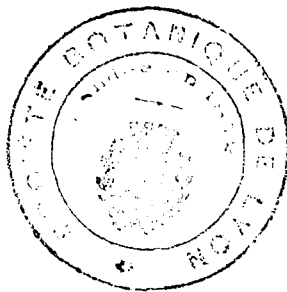
— 1910 —

SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

1, PLACE D'ALBON, 1

GEORG, Libraire, passage de l'Hôtel-Dieu, 36-38

1911



SÉANCE DU 8 NOVEMBRE 1910

PRÉSIDENTE DE Mlle M. RENARD

La Société *Comite Regional del Estado fe Durango* (Mexique) demande l'échange des publications. Adopté.

M. Cl. Roux fait une communication sur le Pin d'Auvergne (voir aux Notes et Mémoires).

A propos de la note de M. Roux, M. de Boissieu fait observer qu'il y a d'autres races régionales bien caractérisées dans le Nord de l'Europe, notamment le Pin de Riga.

M. le Dr Riel présente les champignons suivants :

Cortinellus bulbiger, *Leptonia serrulata*, *Hypholoma hydrophilum*.

Les espèces suivantes sont également présentées par diverses personnes, Mme Farge, M. Giraud, etc., etc. :

Stropharia aeruginosa.

Lepiota amiantina.

Clitocybe nebularis.

Tricholoma terreum.

T. grammopodium.

Clitocybe inversa.

Hirneola auricula-Judae.

Helvella crispa.

Clavaria rugosa.

Psalliota sylvatica.

Lactarius deliciosus.

Russula nauseosa.

Hygrophorus pratensis.

Tricholoma aggregatum.

Clytocybe ditopus, etc.

M. Beauverie présente des souches de rosiers greffés offrant à leur base, apparemment au niveau du collet, une énorme tumeur couverte de bourgeons (broussin) et dont le corps est constitué par du bois de blessure. Quelle est la cause de cette malformation ? M. Beauverie, n'ayant trouvé nulle trace de parasite cryptogamique, pense qu'on peut admettre l'explication donnée par Sorauer, dans son grand *Traité de pathologie végétale*, pour des broussins affectant d'une façon analogue la base de certains rosiers grimpants.

Si des froids surviennent au printemps, alors que l'assise génératrice a recommencé à fonctionner, il se produit, non seulement des fentes radiales, mais encore des fentes annulaires, lesquelles affectent le cambium et constituent une sorte de roulure. Ces plaies internes se cicatrisent par la formation extraordinairement active de bois de blessure ne tardant pas à produire une tumeur apparente.

La végétation de la partie du végétal située au-dessus de la partie blessée, et recevant mal la sève, se fait d'une façon défectueuse : la pousse dépérit, les bourgeons normaux sont tués. La portion de la plante située au-dessous bénéficie, au contraire, de l'activité de la végétation printanière : de nombreux bourgeons dormants se développent et deviennent apparents, donnant ainsi l'aspect caractéristique du broussin. Le phénomène est d'autant plus actif que l'action du froid, ou de tout autre facteur (insecte, greffe mal faite, etc.) s'est exercée plus tôt, au début de la formation du nouvel anneau annuel. En effet, à la reprise de la végétation, par le fait de l'accumulation des réserves existant à ce moment, la vigueur du cloisonnement cellulaire atteint une intensité qu'elle n'aura plus ultérieurement, ce qui explique que la taille des tumeurs soit d'autant plus forte que l'agent producteur de blessures internes a agi de meilleure heure dans la saison.

Ce qui semble étayer l'opinion de Sorauer et celle identique émise par d'autres auteurs pour les broussins analogues de la vigne, c'est qu'ils ont pu reproduire expérimentalement ces tumeurs, voici comment : un pied de rosier est entouré avec de la glace au début de la végétation printanière, puis les parties lésées sont protégées contre la dessiccation au moyen d'un cylindre de verre dans lequel on enferme une partie de la plante. Dès le mois de juin, des tumeurs se manifestaient au niveau de la région ayant subi le contact de la glace.

La connaissance des causes peut donner des indications sur les remèdes : protéger les souches contre les froids tardifs en conservant assez tard le buttage de protection de l'hiver, surveiller l'action des insectes au début de la végétation, apporter plus de soin à la confection des greffes. — Si des plaies se produisent de bonne heure, il faudra les fermer soigneusement à

l'aide d'un des revêtements protecteurs employés à cet usage, élaguer tout commencement de tumeur et obturer la plaie.

M. Beauverie se propose de poursuivre, en collaboration avec M. Faucheron, l'étude de ces cas pathologiques, qui présentent un certain intérêt pratique, puisqu'ils entraînent le dépérissement de la plante, et même sa mort. Il demande à ses collègues s'ils connaissent des cas analogues, quelle est leur fréquence et quelles sont les conditions dans lesquelles ils les ont observés.

M. VIVIAND-MOREL a observé plusieurs fois sur des Chrysanthèmes des tissus produits par des Anguillules.

M. LAVENIR a observé également de ces sortes de galles sur les racines de Kakis et de Cerisiers. Il croit qu'elles sont dues à la piqure d'insectes.

M. N. ROUX présente les espèces récoltées au Mont Monnier (Alpes-Maritimes). Ce sont :

<i>Ranunculus parnassifolius.</i>	<i>Erigeron uniflorus.</i>
— <i>Seguieri.</i>	<i>Hypericum coris.</i>
<i>Diplotaxis repanda.</i>	<i>Cardamine asarifolia.</i>
<i>Valeriana salicifolia.</i>	<i>Anthemis montana.</i>
<i>Centaurea procumbens.</i>	<i>Nepeta nuda.</i>
<i>Xeranthemum inapertum.</i>	<i>Alyssum halimifolium.</i>
<i>Scorzonera hispanica.</i>	<i>Anemone baldensis.</i>
<i>Doronicum hirsutum.</i>	<i>Erysimum pumilum.</i>
<i>Berberis vulgaris.</i>	<i>Erigeron glabratus.</i>
<i>Pyrethrum yomentosum.</i>	<i>Alsine Cherleri.</i>
<i>Doronicum pardalianches.</i>	<i>Vila nummularia.</i>
<i>Cytisus alpestris.</i>	<i>Silene acaulis.</i>
<i>Leucanthemum coronopifolium</i> var. <i>ceratophylloides.</i>	<i>Phyteuma betonicifolium</i> , etc.

M. RIEL présente les champignons suivants récoltés à Charbonnières, le 6 novembre 1910 :

Cortinellus bulbiger Alb. et Schm. (*Armillaria bulbigeræ*). Cette espèce, qui constitue à elle seule le genre *Cortinellus* Roze, est en réalité, non une *Armillaria*, mais un *Cortinari* leucospore. Elle a exactement le bulbe des Cortinaires du groupe des *Scauri* à bulbe marginé.

Leptonia serrulata Pers., à pied et chapeau d'un bleu noir. Lamelles à arête denticulée et noirâtre. Fries le considère comme une espèce bien distincte de *L. chalybaea* Pers.

Hypholoma hydrophilum Bull. Espèce commune très hygrophane, au point qu'elle devient difficilement reconnaissable quand ses tissus sont saturés d'humidité.

SÉANCE DU 22 NOVEMBRE 1910

PRÉSIDENCE DE M. BEAUVÉRIE, VICE-PRÉSIDENT

ADMISSION

Est admis membre de la Société : M. LAURENT, professeur au Lycée Ampère, présenté à la dernière séance par MM. Magnin et Beauverie.

M. GIRAUD présente les champignons suivants, provenant du bois de Serres, à Dardilly :

Clitocybe inversa.

Amanita citrina.

Boletus chrysenteron.

Cortinarius multinus.

Hydnum rufescens.

Amanita muscaria.

Collybia maculata.

M. JURRON montre les espèces suivantes, de Vaugneray :

Clitopilus prunulus.

Lactarius rufus.

Tricholoma striatum.

Boletus pachypus.

Boletus badius.

— *variegatus.*

Lepiota amiantina.

Collybia butyracea, var. *philopoda.*

M. MEYRAN montre une certaine quantité de Mousses et indique des localités à ajouter au Catalogue publié par M. Debat en 1886 (voir aux Notes et Mémoires).

M. N. ROUX montre les espèces suivantes, provenant de ses herborisations dans les Alpes-Maritimes :

Hieracium piliferum.

Cirsium montanum.

Euphorbia variabilis.

Draba carinthiaca.

Centranthus angustifolius.

Leontodon taraxicifolius.

Iberis tenuifolia.

Aquilegia Reuteri.

Iberis Condolleana.

— *aurosica.*